

PARTIE II : LES ENJEUX

Les enjeux constituent la seconde partie de l'Outil de développement et de mise en valeur de la zone agricole. Il sert à mettre en lumière les principaux constats qui découlent du profil, afin de les arrimer à la partie suivante, soit le plan de mise en œuvre. Ils se déclinent en grands thèmes qui ont suscité une préoccupation au cours des discussions auprès des partenaires du milieu.

La relève agricole

Face aux constats qui ont été démontrés dans le profil sur ce sujet, les terres dédiées à l'agriculture possèdent un fort potentiel de culture du sol et, par conséquent, leur situation géographique ainsi que leur condition climatique s'avèrent être très avantageuses. Ces particularités ont provoqué, au fil du temps, des pressions à la hausse sur les valeurs foncières et ont, par le fait même, rendu l'acquisition des terres par la jeune relève de plus en plus difficile.

Afin de favoriser le développement d'une zone agricole dynamique, il est essentiel de prévoir un ensemble d'actions destinées aux jeunes agriculteurs. Par de l'information et de l'accompagnement, la MRC peut notamment jouer un rôle pour permettre le transfert des entreprises existantes à de jeunes agriculteurs et aider au démarrage de nouvelles entreprises.

La cohabitation rural/urbain

La zone agricole accueille d'une part les activités agricoles et des producteurs, mais également d'autres types d'activités, notamment les usages résidentiels, commerciaux, industriels ou encore récréatifs. La cohabitation de ces différentes activités et la diversité d'utilisateurs dans la zone agricole, ainsi que dans les zones situées au croisement de la zone agricole et la zone urbaine, peut générer des conflits ou des incompréhensions de part et d'autre. Ainsi, il a été mentionné que des institutions, telles que le MAPAQ, le MAMOT et la CPTAQ, sont régulièrement interpellées, afin d'éclairer les citoyens, tant du côté des producteurs agricoles que d'autres types d'utilisateurs ou de propriétaires, dans les espaces qui se situent à l'interface entre la zone agricole et la zone urbaine.

Afin d'améliorer cette cohabitation, il apparaît essentiel aux différentes parties prenantes de sensibiliser en amont l'ensemble des citoyens à la réalité du monde agricole et aux meilleures pratiques à instaurer afin de créer des communautés rurales fortes et unies. Il s'agit notamment de faire mieux connaître aux nouveaux résidents ce que signifie de vivre dans une région de production agricole. Également, il importe d'informer l'ensemble de la population quant à l'apport positif de la production agricole pour l'ensemble de la société et, également, quant aux meilleures pratiques développées dans la région, la disponibilité et la qualité des produits locaux.

Le développement durable

Le ministère responsable du développement durable au Québec le définit comme suit : **le développement durable est celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs**⁶³.

Appliquer les principes du développement durable au développement de la zone agricole signifie de protéger les éléments de valeur du patrimoine et du paysage. Cette protection doit se faire de façon documentée et adaptée aux réalités de la pratique agricole. Il est nécessaire de garantir l'équilibre entre protection et maintien de la fonction productrice de la zone.

Également, il importe aux parties prenantes de développer des mécanismes d'accompagnement pour l'entretien et la sauvegarde de certains éléments spécifiques, tels que les haies brise-vent, la gestion des cours d'eau, etc.

La fiscalité municipale

Une zone agricole et des entreprises agricoles en santé sont essentielles à l'ensemble de notre société. En plus de fournir des biens essentiels à l'ensemble de la population, leur présence génère des retombées économiques évidentes pour l'ensemble de la région.

⁶³ <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

Au niveau municipal, il importe de favoriser des modes et des niveaux de taxation et de tarification qui puissent à la fois permettre aux producteurs agricoles de contribuer à la richesse fiscale de la société, sans pour autant freiner la production agricole durable au court, moyen et long terme.

Une réflexion doit donc être entreprise afin d'assurer que le monde agricole assume une part équitable au niveau de la taxation municipale.

L'appui au développement et aux nouveaux modèles de production

Afin de développer une zone agricole dynamique, il apparaît essentiel de soutenir les entreprises existantes et de favoriser le développement de nouveaux modèles de production complémentaires à celles-ci, afin de favoriser la diversification des produits. Particulièrement, les parties prenantes s'entendent sur le potentiel émergent de l'agrotourisme et de ses bénéfices pour l'ensemble du monde agricole. Ce potentiel et la situation actuelle doivent être mieux documentés pour la région.

L'appui au développement s'incarne également par la promotion des produits locaux et également en favorisant la diversification des productions. Notamment, l'accent a été mis sur la nécessité d'articuler la promotion des produits locaux avec celle effectuée au niveau local et régional. Suivant cette même perspective régionale, il importe de documenter le positionnement de la MRC par rapport aux autres MRC de la région, afin de cerner les meilleures avenues de développement.

Enfin, l'appui au développement signifie également pour le milieu agricole que la MRC effectue des représentations auprès des instances supérieures, gouvernements provincial et fédéral, afin de défendre le milieu agricole et ses apports à la région.

PARTIE III : LA VISION DE LA ZONE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Au sein de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, l'agriculture est une activité économique majeure qui génère de nombreuses retombées positives au niveau social et environnemental.

Le milieu agricole est dynamique grâce à une relève forte et au développement de nouvelles entreprises, soutenus par un réseau dense et divers de ressources d'accompagnement et par une fiscalité adaptée aux défis propres au secteur agricole.

La production agricole contribue à un milieu de vie de qualité, grâce à des modes de production incarnant les principes du développement durable.

L'ensemble de la région bénéficie des attraits de zones agricoles et urbaines complémentaires, qui s'incarnent dans des paysages uniques et qui attirent des visiteurs de partout.

Le développement de l'agrotourisme s'est accompagné de celui de l'achat local et de cycles courts. Les produits d'une agriculture durable, diversifiée et locale sont consommés tous les jours dans une MRC en santé et contribuent à sa notoriété bien au-delà de ses frontières.